



Le Saint-Siège

**LETTRE DU PAPE BENOÎT XVI
AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU RWANDA
À L'OCCASION DU TREIZIÈME ANNIVERSAIRE
DU DÉBUT DU GÉNOCIDE***

*À Son Excellence Monsieur Paul KAGAME
Président de la République du Rwanda*

Le treizième anniversaire du début du génocide dans son cher pays, le Rwanda, qui sera marqué, le 7 avril, par une journée de deuil national, coïncide avec le Samedi Saint, selon le calendrier de l'Église catholique et d'autres confessions chrétiennes.

Pour les croyants, ce samedi n'est pas un samedi comme les autres, mais il s'agit d'un des jours les plus importants sur le plan liturgique : après la tragédie du Golgotha, où les païens ont crucifié l'Innocent, les croyants attendent la pleine réalisation de la parole du Christ qui a dit : « Moi, je suis la résurrection et la vie » (*Jn 11, 25*).

Ce samedi sera aussi pour les Rwandais un jour très important et différent des autres jours, parce qu'ils feront mémoire des centaines de milliers de personnes innocentes qui, il y a treize ans, furent les victimes de terribles massacres du génocide. Emportés par cette marée de haine et de vengeance, beaucoup de religieux et d'ecclésiastiques perdirent aussi la vie.

L'Église connaît les effets du « mystère d'iniquité » (*2 Th 2, 7*), mais elle sait aussi que la mort n'a pas le dernier mot, parce qu'elle a été vaincue par la mort victorieuse du Fils de Dieu et que toute personne possède en elle des qualités et des énergies suffisantes pour triompher du mal par le bien, spécialement si elles sont soutenues par la puissance du Christ Rédempteur.

En signe de proximité et de communion avec leur concitoyens, les Évêques du Rwanda ont décidé de reporter la célébration de certains sacrements de l'Église – baptêmes et mariages – parce qu'une telle célébration est généralement accompagnée par des festivités en famille et avec

des amis, qui ne sont pas compatibles avec le deuil national.

Je désire, moi aussi, m'unir à votre deuil national et en particulier à la prière pour toutes les victimes de cet horrible carnage, sans aucune distinction de croyance religieuse ou d'appartenance ethnique et politique.

Je souhaite ardemment que tous les Rwandais, guidés par les Autorités civiles et religieuses, s'engagent de manière plus généreuse et plus efficace en faveur de la réconciliation nationale et pour la construction d'un pays nouveau, dans la vérité et dans la justice, dans l'unité fraternelle et dans la paix.

Les motivations religieuses, qui sont à la base de l'engagement des catholiques dans la vie quotidienne, familiale et sociale, et les principes moraux qui en découlent, constituent un point de rencontre entre les chrétiens et tous les hommes de bonne volonté (Cf. *Compendium de la Doctrine sociale*, n. 579).

La foi chrétienne, qui est partagée par la majorité du peuple rwandais, constitue, si elle est vécue avec cohérence et en plénitude, une aide efficace pour dépasser un passé d'erreurs et de mort, dont le point culminant fut le génocide de 1994 ; dans le même temps, cette foi stimule la confiance dans la possibilité offerte à tous les Rwandais, réconciliés entre eux, d'édifier ensemble un avenir meilleur, en redécouvrant la nouveauté de l'amour, qui est la seule force pouvant conduire à la perfection personnelle et sociale, et orienter l'histoire vers le bien (*ibidem*, n. 580).

Avec ces souhaits, j'invoque sur vous, Monsieur le Président, et sur le peuple rwandais tout entier, la Bénédiction du Dieu Tout-Puissant.

Du Vatican, le 3 avril 2007.

BENEDICTUS PP. XVI

**Insegnamenti di Benedetto XVI* vol. III, 1 2007 p.611-612.

L'Osservatore Romano 21-22.5.2007 p.1, 4.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.21 p.2.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana